

Bilan simplifié de la section INDRE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	2665	1907	758	1338	Fonds syndicaux	16305	16305
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	2665	1907	758	1338	report à nouveau	11145	11200
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1794	-55
					Total(1)	25656	27450
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	24898		24898	26112	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	27562	1907	25656	27450	total(1+2+3+4+5)	25656	27450

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	9782	10326	Produits d'exploitation(1)	7435	10026
achats	570	1142	Cotisations	6111	7902
autres charges externes	59	0	Subventions	1283	1820
autres services extérieurs	3101	3707	Autres produits	21	0
Impôts et taxes	59	171	Transfert de charges	20	304
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	5413	4906			
Dotations aux amortissements et provisions	580	401			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	526	245
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	27	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	9782	10326	total(1+2+3+4)	7988	10271
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1794	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de l'INDRE (36).

Exercice clos au 31 décembre 2024.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 25656 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un déficit de 1794 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucune dépense importante n'est à signaler.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

NEANT.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 0 euros.

NEANT si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 Agent de maîtrise (Secrétaire Départemental). Grade de II3

Bilan des ressources de la section INDRE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	6 111,34 €
Reversement de cotisations.....	4 484,57 €
Subventions reçues.....	1 283,03 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	47,80 €
Produits financiers perçus.....	526,00 €
Total des ressources.....	3 483,60 €